



R-4045-2018, phase 3

Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de bloc

Présentation de la preuve du Regroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

30 août 2021



Le RNCREQ

La force d'un réseau :

Le RNCREQ est reconnu comme interlocuteur privilégié du gouvernement sur les questions environnementales et il intervient dans la plupart des grands dossiers :

**Transition énergétique | Aires protégées | Biodiversité | Changements climatiques | Développement durable | Eau | Milieux humides | Énergie
Foresterie | Matières résiduelles | Mines | Transport | Aménagement du territoire | Sols contaminés | Économie circulaire**

La **force d'un réseau** au service
de l'**environnement** et du **développement durable**



Le RNCREQ

Le réseau des CRE se distingue par :

- son **enracinement** dans le milieu et sa **présence dans toutes les régions**,
- son **approche constructive axée sur les solutions**,
- l'**expertise riche et diversifiée** de ses membres, branchés sur les enjeux locaux et nationaux,
- son rôle de veille sur l'**ensemble des grands enjeux** environnementaux québécois,
- son **rôle d'influence** auprès des décideurs pour faire avancer les dossiers environnementaux,
- son **réseau de partenaires privilégiés** et prestigieux pour la réalisation.

La **force d'un réseau** au service
de l'**environnement** et du **développement durable**

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Intervenir dans une perspective de développement durable

Depuis plus de quinze ans, le RNCREQ est un intervenant actif auprès de la Régie de l'énergie, organisme de réglementation économique des distributeurs d'électricité et de gaz naturel mis en place pour étudier les demandes des différents intervenants en matière d'énergie au Québec.

Le RNCREQ aborde le présent dossier dans une perspective de développement durable pour la société québécoise, il souhaite que cette nouvelle industrie puisse à la fois générer des retombées économiques sans pour autant engendrer des effets non souhaités à long terme, notamment en créant une pression tarifaire à la hausse ou en créant éventuellement des surplus si la pérennité de l'industrie était compromise. Ces deux écueils nuiraient à l'intérêt des consommateurs d'électricité et plus largement à la société québécoise.

La **force d'un réseau** au service
de l'**environnement** et du **développement durable**





Fixation des tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

Positionnement du RNCREQ

Dans le cadre de sa preuve, le RNCREQ recommande :

- Que le Distributeur adopte une approche graduelle, sur quelques années, quant à l'allocation du bloc dédié de façon à s'assurer que les quantités d'énergie nécessaires n'induisent pas une pression à la hausse sur les tarifs.
- Que la Régie tienne une phase 4 pour réévaluer le volume du bloc dédié avant qu'il ne soit alloué en entier.
- Quant aux retombées économiques :
 - De maintenir les engagements en place pour les abonnements existants
 - Fixer des minimums pour le solde du bloc. c.-à-d. X emplois/MW, X \$ d'investissement/MW afin de maximiser ces retombées.